

PRÉCARITÉ

SALAIRES

LE MÉTIER

CONDITIONS

DE TRAVAIL



La Loi de transformation de la Fonction publique de 2019 institutionnalise une gestion opaque des personnels et un management autoritaire. Elle renforce la précarité qui fragilise particulièrement les femmes. Nous refusons ce projet de société ! La CGT Éduc'action veut le renforcement de la Fonction publique au service des usager·ères, avec des personnels sous statut de fonctionnaires, qu'ils soient AESH, AED, personnels administratifs, techniques, sociaux, de santé ou enseignants.

La retraite à 60 ans, c'est toujours possible ! Voter pour la CGT, c'est réaffirmer cette revendication. Selon le dogme libéral, pas d'autre choix que de travailler 43 ans et de multiplier les heures supplémentaires pour avoir une retraite ou un salaire décent ! Pourtant, c'est possible en établissant l'égalité salariale entre hommes et femmes et en rattrapant vingt années de retard de salaires ! La CGT lutte pour le dégel du point d'indice et pour une augmentation immédiate pour toutes et tous de 400 euros net par mois !



Voter CGT, c'est voter pour un autre projet d'École et de société, aux antipodes des politiques de tri social menées depuis plusieurs décennies dans l'Éducation nationale. La CGT Éduc'action syndique l'ensemble de la communauté éducative, de la maternelle à l'université. Elle porte un projet collectif cohérent et en rupture avec le système actuel : une École de l'épanouissement immédiat et à long terme des élèves, les aidant à se construire.

Nos conditions de travail se dégradent profondément : une charge de travail qui explose, des services plus complexes, des missions qui se multiplient. La bureaucratisation et la caporalisation s'imposent avec une multiplication de tâches chronophages et vides de sens qui épuisent les personnels. Les suppressions de postes et réorganisations de services se sont multipliées. La CGT Éduc'action revendique moins d'élèves par classe et la baisse du temps de travail pour toutes et tous. Cette amélioration des conditions de travail passe aussi par une véritable politique d'Éducation prioritaire et l'octroi de moyens.



#jevotecgteduc2022

Bien que les dernières années d'une carrière soient les plus difficiles, bien que les salaires se soient tassés et que les inégalités salariales entre femmes et hommes demeurent, il faudrait travailler plus longtemps pour avoir, au final, une retraite moindre ! Voter CGT, c'est revendiquer l'égalité salariale, l'augmentation de tous les salaires et le droit à une retraite pleine et entière à 60 ans ou après 37,5 annuités.



Mettre fin à la précarité : un statut AEd

La Loi de Transformation de la Fonction publique (2019) a donné plus de poids au « nouveau management public » et amplifie le recours au contrat qui devient une nouvelle norme. Les non titulaires (contractuels, vacataires et, de plus en plus, auto-entrepreneurs) continueront de servir de variable d'ajustement dans les Greta. Voter CGT, c'est revendiquer la titularisation de toutes et tous et le renforcement d'une Fonction publique au service des usagers.

Pour nos salaires, nos retraites et l'égalité femmes-hommes



Pour redonner du sens à nos métiers

Face aux attaques contre les Greta (concurrence accrue, manque de financement), il est nécessaire de construire un collectif : la CGT Educ'action syndique aussi les personnels des Greta. Voter CGT, c'est combattre pour un service public de formation de proximité, accessible à toutes et tous et émancipateur, en rupture avec l'idéologie néo-libérale actuelle.

Temps partiels imposés, salaires trop bas, évolution de carrière quasi nulle, éloignement géographique, contrats qui s'enchainent... les conditions de travail se dégradent constamment et ont empiré depuis les fusions de CFA/Greta. Voter CGT, c'est revendiquer de meilleures conditions de travail, des postes pérennes ainsi que de réels moyens de formation pour toutes et tous.

Pour de meilleures conditions de travail



avec la **CGT** UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ

Revendications

- La titularisation de toutes et tous avec la création d'un corps pour la mission de formation continue ;
- une augmentation immédiate de 400 € et un SMIC à 2000 € brut ;
- la réévaluation des grilles de salaire, la reconnaissance des qualifications et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- un accès aux mêmes droits sociaux que les agents des rectorats ;
- l'alignement du temps de travail des formateurs sur les 648 h annuels des professeurs certifiés ;
- une formation de qualité et adaptée aux besoins de toutes et tous.



Contact
01 55 82 76 55

unsen@cgteduc.fr
fb : CGT-Éducation
insta : @cgteducation
twitter : @cgt_educ

#jevotecgteduc2022